

BRADERIE ESTIVALE

Lundi 09 Août 2010 (de 7h00 à 22h00)

Braderie organisée par la Ville de La Seyne-sur-Mer

Réservation de place à retourner à :

Hôtel de Ville

Service Marketing Territorial

2 quai Saturnin Fabre

83500 La Seyne-sur-Mer

Date limite de participation : Vendredi 09 juillet 2010, délai de rigueur

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Téléphone :	
Métrage souhaité (limité à 8 ml) :	
Articles Vendus :	

Le montant de la redevance d'occupation s'élève à 55,00 € pour les commerçants non sédentaires (à l'ordre de la Trésorerie Principale Municipale).

Une autorisation portant votre numéro de place vous sera attribuée dès réception du paiement des documents professionnels ci-après :

- ♦ un extrait Kbis du Registre du Commerce de moins de 3 mois,
- ♦ une attestation d'assurance Responsabilité Civile et Professionnelle en cours de validité.

Seules les demandes complètes seront prises en considération.

**Date, Signature,
Mention manuscrite "Lu et Approuvé",**